

ARRONDISSEMENT de NYONS

COMMUNE de VALOUSE

Tableau récapitulatif des indemnités
(article L 2123-20-1 du CGCT)

POPULATION : 41habitants

art. L 2123-23 du CGCT

I - MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE (maximum autorisé)

Soit : indemnité (maximale) du maire + total des indemnités (maximales) du nombre théorique d'adjoints.

28.1 % + 10.89 % + 10.89 % = 49.88 % de l'indice brut maximal de la fonction publique.

II - INDEMNITES ALLOUEES

A - Maire

Nom du bénéficiaire	Indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Total
LIEVAUX Emilien	17.03 %	17.03 %

B - Adjoint au maire (art. L 2123-24 du CGCT)

Nom du bénéficiaire	Indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Total
BASQUIN Lilian	7.30 %	7.30 %

Enveloppe totale allouée : 24.33 %

Date de transmission de l'acte: 15/04/2026

Date de reception de l'AR: 15/04/2026

026-212603633-DE_015_2026-DE

A G E D I